

**ERRATA – DM71 ET ANNEXES, 20 FÉVRIER 2020 – JULIETTE MOUSSEAU ET JOSEPH RONDEAU :  
MÉMOIRE**

Les corrections sont en caractères gras.

À la page 7, 2<sup>e</sup> paragraphe, le mot « informait » aurait été plus précis que le mot « confirmait » et le mot « possiblement » aurait dû être ajouté devant « déjà été déposés », comme suit :

« Les premières activités d'extraction de minerai dans le cadre du projet de mise en valeur du gisement ont débuté en septembre 2018. Trois mois plus tard, lors de la Journée porte ouverte du 8 décembre 2018, monsieur Frédéric Gauthier, directeur de l'environnement et du développement durable pour NMG, nous **informait** que 5 000 tonnes de minerai avaient été jusqu'alors extraites, qu'environ 18 % de cette quantité était restée sur le site exposée aux intempéries et que des résidus miniers issus du traitement avaient **possiblement** déjà été déposés dans une excavation sur le site minier et recouverts d'eau (verbatim et/ou copie de l'enregistrement de cette conversation disponibles sur demande). »

À la page 7, la première phrase du 4<sup>e</sup> paragraphe :

« Mentionnons également que les résidus déposés sur le site minier sous une couverture aqueuse à l'automne 2018 n'avaient pas été préalablement désulfurés contrairement à ce qui avait été initialement prévu, la minière ayant rencontré des problèmes techniques. »

aurait dû être formulée ainsi :

**« Mentionnons également qu'à l'automne 2018, les résidus miniers n'ont pas été désulfurés, contrairement à ce qui avait été prévu, la minière ayant rencontré des problèmes techniques. »**

À la page 19, au point 2, le mot « possiblement » aurait dû précéder « été déposés dans un bassin », comme suit :

« Des opérations minières impliquant l'extraction de 5 000 tonnes de minerai ont eu cours à partir de septembre 2018 et des résidus miniers potentiellement acidogènes ont **possiblement** été déposés dans un bassin sous couverture aqueuse dès l'automne 2018 sur le site en question ; »

Cette erreur s'est également produite lors de la présentation orale du 3 mars 2020.

Juliette Mousseau  
Joseph Rondeau  
Le 22 avril 2020